

149. La proportion la plus forte des décès dans le tableau ci-dessus est celle de la ville de Sorel, savoir, de 44·88. Comme c'est la première fois que cette ville envoie des rapports complets, il est impossible de savoir si la proportion est normale, mais il est très probable qu'elle ne l'est pas. Cette ville semble avoir été visitée par la diphtérie et autres maladies de gorge. Les décès causés par ces maladies ont été de 92 sur un total de 303 ou 30·36 par cent. Saint-Hyacinthe vient encore cette année en second lieu avec une proportion moins forte que l'année dernière, c'est-à-dire de 40·15 par cent, ce qui est encore assez élevé; sur 264 décès, 106 ou 40·15 par cent ont été causés par l'atrophie et débilité et la dentition, dont 82 étaient des enfants au-dessous de deux ans. Il y a eu aussi 39 décès causés par la petite vérole, soit une augmentation de 3 sur l'année précédente. La proportion des décès à Montréal a été plus faible qu'aucune autre année depuis que des rapports sont envoyés, mais aucune valeur particulière ne peut être attachée à aucune comparaison de ce genre, car avant 1886 les diverses populations furent seulement estimées, et dans plusieurs cas, considérablement au-dessus ou au-dessous de la réalité. Maintenant qu'on a adopté le mode de constater le chiffre de la population, d'après les renseignements municipaux faits chaque année, des comparaisons de la proportion des décès entre les endroits et les années auront bientôt une valeur spéciale.

Proportion des décès comparés.

150. Le plus grand nombre de décès dans chaque cas a été chez les enfants d'au-dessous de cinq ans, la proportion au nombre total ayant été de 52·43 par cent. 5,738 décès d'enfants âgés de moins de deux ans étaient rapportés, soit 34·54 du nombre entier. Cette proportion est plus forte qu'en 1885 alors qu'elle n'était que 31·6 par cent. La diarrhée a été très fatale à ces jeunes enfants. 1,428 décès causés par cette maladie ont été enregistrés, 1,332 ont été causés par l'atrophie et la débilité, 702 par des maladies des organes respiratoires et 332 par naissances prématurées, de sorte que 66·15 par cent des décès des enfants âgés de moins d'un an ont été causés par les quatre maladies ci-dessus mentionnées. Le nombre total des décès rapportés des enfants illégitimes a été de 1,146, mais les chiffres, à l'exception de ceux venant de Québec, Montréal et Ottawa, sont trop loin de la vérité

Décès des enfants.